

**Dest. :** Conseil d'administration de Metrolinx

**Expéd. :** Leslie Woo, *chef de la planification et du développement de projets*

**Date :** 26 avril 2018

**Objet :** **Mise à jour sur l'intégration des tarifs dans la RGTH**

---

## **NOUS RECOMMANDONS**

Pour distribution aux fins d'information.

## **RÉSUMÉ**

Lors de sa réunion du 14 septembre 2017, le Conseil d'administration de Metrolinx a demandé à son personnel de prendre les mesures nécessaires, étape par étape, pour éliminer graduellement les obstacles à l'harmonisation des tarifs, en vue d'implanter une structure tarifaire intégrée à long terme dans la région.

En guise de premier pas vers l'harmonisation des tarifs dans la RGTH, Metrolinx a collaboré avec la Toronto Transit Commission (TTC) et le MTO afin d'offrir des rabais à la clientèle devant effectuer des correspondances entre GO Transit (GO)/Union Pearson Express (UP) et la TTC. Le financement a été approuvé à l'automne 2017 et les rabais sont entrés en vigueur le 7 janvier 2018.

Lors de la présentation du budget de l'Ontario de 2018, une aide à la réduction des tarifs pour les trajets de moins de 10 km partout dans le réseau GO a été annoncée, tout comme une baisse des tarifs GO à 3 \$, pour tous les trajets GO/UP adultes effectués avec la carte PRESTO dans la ville de Toronto. De plus, les tarifs pour les trajets de GO de 10 à 20 km seraient aussi abaissés et en coûteraient de 3 \$ à 6 \$, selon le parcours.<sup>1</sup>

Le gouvernement provincial a aussi annoncé qu'il collaborerait avec la TTC, York Region Transit, MiWay (à Mississauga), Brampton Transit et Durham Region Transit pour instaurer des rabais allant jusqu'à 1,50 \$ de moins pour les utilisateurs qui effectuent des correspondances entre les réseaux de transport en commun municipaux et la TTC avec leur carte PRESTO. Ces rabais seront financés par le produit des quotas d'émissions de carbone dans le cadre du programme de plafonnement et d'échange de l'Ontario.

Dans l'ensemble, cet engagement de financement constitue un grand pas en avant vers l'harmonisation des tarifs.

---

<sup>1</sup> L'ajustement tarifaire GO/UP à 3 \$ vise le titre pour adulte avec carte PRESTO. Le tarif aller simple pour adulte sans carte PRESTO sera de 3,35 \$. D'autres rabais seront appliqués selon la catégorie tarifaire du client (p. ex. aîné, enfant, étudiant).

Metrolinx a aussi collaboré activement avec les sociétés de transport de la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH), afin de faire progresser l'harmonisation de la politique tarifaire. Des travaux sont en cours dans le but d'améliorer la cohérence de l'ensemble des politiques existantes.

## **CONTEXTE**

Lors de sa réunion du 14 septembre 2017, le Conseil d'administration de Metrolinx a demandé à son personnel de prendre les mesures nécessaires, étape par étape, pour éliminer les obstacles à l'harmonisation des tarifs, tout en visant l'implantation d'une structure tarifaire intégrée à long terme dans la région. L'harmonisation tarifaire contribuera à créer une expérience de déplacement d'une grande fluidité pour les passagers qui utilisent plusieurs réseaux de transport en commun, ainsi qu'à moderniser les infrastructures importantes et à appuyer les investissements que réalise la province dans les services du réseau de transport en commun de la RGTH, ce qui comprend le programme d'expansion de GO. Éliminer cet obstacle que constitue la tarification disparate actuelle est conforme au concept de statu quo modifié compris dans l'analyse de rentabilité préliminaire sur la structure tarifaire dans la RGTH. L'analyse de rentabilité indique que tous les concepts offraient des avantages économiques considérables pour la région.

En plus du financement des rabais tarifaires GO/UP annoncé à l'automne 2017, la province s'est aussi engagée, le 28 mars dernier, à faciliter l'harmonisation des tarifs, dans le cadre de la présentation du budget de l'Ontario de 2018. Cet engagement comprend une contribution financière pour la réduction des tarifs GO sur des trajets de courte distance, ainsi que pour une initiative de rabais sur les tarifs doubles, au profit des passagers effectuant des correspondances entre la TTC et les sociétés de transport du « 905 ».

Toutes ces mesures feront l'objet d'un contrôle serré et de rapports par Metrolinx.

L'approche étape par étape comprend :

- Les rabais sur les tarifs doubles (GO/UP - TTC);
- Les rabais sur les tarifs doubles (« 905 » - TTC);
- Les ajustements apportés à la structure tarifaire de GO;
- L'harmonisation de la politique tarifaire.

Ci-dessous est présentée une brève mise à jour sur l'état de chacune de ces initiatives.

### **RABAIS SUR LES TARIFS DOUBLES (GO/UP - TTC)**

À l'automne 2017, le gouvernement ontarien a approuvé un financement de 7,15 M\$ pour l'année 2017-2018, ainsi que 18,4 M\$ pour chacune des années 2018-2019 et 2019-2020, dans le but d'offrir des rabais pour les trajets avec correspondance entre la TTC et GO/UP. Ce financement pallie les recettes cédées, à la fois pour Metrolinx

et la TTC. Cette initiative est entrée en vigueur le 7 janvier 2018, pour les clients utilisant le portefeuille électronique PRESTO (paiement à l'usage). Les passagers paient l'équivalent de 1,50 \$ pour la portion de trajet effectué avec la TTC, ce qui représente un rabais allant jusqu'à 50 % pour un adulte.

Depuis l'entrée en vigueur de ces tarifs réduits, le nombre de passagers est de 20 % supérieur à celui de la même période l'année précédente. Si une bonne partie de cette croissance est attribuable à l'augmentation de l'adoption de la carte PRESTO, ce qui rend plus d'utilisateurs admissibles aux rabais tarifaires, il n'en demeure pas moins que le nouveau rabais a aussi eu une incidence favorable.

### **RABAIS SUR LES TARIFS DOUBLES (« 905 » - TTC)**

Dans le cadre du budget de l'Ontario présenté le 28 mars 2018, la province s'est engagée, à partir de 2019 et pour les trois années suivantes, à financer la transition vers l'harmonisation tarifaire pour les correspondances entre les sociétés de transport du « 905 » et la TTC. Le gouvernement provincial collaborera avec la TTC, York Region Transit, MiWay (à Mississauga), Brampton Transit et Durham Region Transit pour offrir des rabais aux utilisateurs du transport en commun qui effectuent des correspondances entre ces réseaux de transport municipaux et la TTC. Le rabais pour les trajets combinés TTC - 905 s'élèvera jusqu'à 1,50 \$ et ne sera offert qu'aux passagers munis d'une carte PRESTO.

Conditionnel à l'approbation du gouvernement, le financement de cette initiative proviendra du produit des quotas d'émissions de carbone dans le cadre du programme de plafonnement et d'échange de l'Ontario.

En se fondant sur les modélisations et projections initiales d'achalandage, ce qui inclut le nombre de nouveaux utilisateurs, la province s'est engagée à financer les sociétés de transport pour cette transition à raison de 70 M\$ sur trois ans, afin de les aider à offrir ces rabais à leur clientèle. Les incidences sur les recettes réelles varieront en fonction de l'adoption des gens au transport en commun.

Actuellement, on compte environ 63 000 trajets quotidiens comportant une correspondance entre des sociétés de transport municipales et la TTC. Une modélisation des répercussions possibles à long terme est en cours de réalisation.

Abaisser le coût pour les trajets traversant les limites de Toronto et combinant deux services profitera aux utilisateurs à plus faible revenu et facilitera les déplacements vers les zones d'emploi situées le long de la limite de la ville de Toronto.

Metrolinx collaborera avec le MTO et les sociétés de transport municipales pour la mise en œuvre de cette initiative.

### **AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA STRUCTURE TARIFAIRE DE GO**

Le tarif GO de base actuel (4,71 \$ pour un adulte avec carte PRESTO) est passablement plus élevé que les tarifs offerts dans les autres sociétés de transport de la RGTH (3 \$<sup>2</sup>). Cet écart dissuade les passagers d'utiliser les services GO pour de courtes distances et limite les avantages que procure l'expansion de GO.

Dans le cadre du budget provincial de l'Ontario présenté le 28 mars 2018, on a annoncé la réduction du tarif à seulement 3 \$ pour un adulte avec carte PRESTO, pour les trajets GO/UP effectués à l'intérieur des limites de la ville de Toronto. Les rabais pour les aînés, les étudiants et les enfants s'appliqueront toujours. Le tarif réduit s'appliquera aux déplacements avec UP entre les gares Union, de Bloor et de Weston<sup>3</sup>. La clientèle provenant de Port Credit, Dixie, Malton, Rutherford, Langstaff, Unionville, Centennial, Markham, Pickering et Ajax profiteront également de réductions de tarifs pour leurs déplacements avec les services ferroviaires GO, vers et depuis la gare Union. De plus, tous les trajets de GO de moins de 10 km effectués au moyen de la carte PRESTO coûteront seulement 3 \$ dans tout le réseau GO. Se référer à l'annexe pour un survol des changements apportés.

En se fondant sur les modélisations et projections initiales d'achalandage, le gouvernement provincial s'est engagé à financer à hauteur de 90 M\$ sur trois ans la mise en place de ces rabais pour les passagers du transport en commun. Les incidences sur les recettes réelles varieront en fonction de l'adoption des gens au transport en commun.

Ce sont environ 75 000 clients de GO/UP qui devraient profiter d'une tarification réduite. Par ailleurs, l'abaissement des tarifs contribuera à alléger la pression sur le métro et les réseaux d'autobus dans Toronto. Selon les prévisions, les réductions de tarif devraient faire augmenter d'environ 10 à 15 % le nombre de passagers dans les différents marchés.

Metrolinx collaborera avec les sociétés de transport de la RGTH pour bien comprendre l'évolution de l'achalandage ainsi que les changements de services nécessaires.

## **HARMONISATION DE LA POLITIQUE TARIFAIRE**

Il existe une grande disparité entre les politiques et catégories tarifaires dans la RGTH (p. ex. les rabais pour enfants, aînés, étudiants, etc.), les politiques de correspondance, les titres de transport et les produits tarifaires. Metrolinx travaille de concert avec toutes les sociétés de transport de la RGTH pour examiner les nombreuses politiques tarifaires existantes et tenter de les harmoniser selon une orientation uniforme pour l'ensemble de la région. Pour ce faire, il faudra d'abord examiner les répercussions des politiques actuelles et potentielles, afin d'en vérifier la conformité aux objectifs des régions.

---

<sup>2</sup> Fondé sur le tarif adulte moyen pondéré avec PRESTO

<sup>3</sup> Les changements tarifaires de UP ne s'appliqueront pas aux trajets vers et depuis l'aéroport Pearson.

Des travaux sont en cours pour évaluer le contexte tarifaire actuel et établir une approche qui permettra d'améliorer la cohérence dans l'ensemble de la RGTH.

La TTC a déjà annoncé son intention d'établir une politique de correspondance sur une période de deux heures dès l'été 2018, ce qui est plus cohérent avec le contexte global des correspondances effectuées dans l'ensemble de la RGTH.

### **STRUCTURE TARIFAIRE INTÉGRÉE À LONG TERME**

Préparé dans le cadre du Plan de transport régional pour 2041 et approuvé par les Conseil d'administration de Metrolinx le 6 mars 2018, le document de discussion Réalisation favorise un dialogue soutenu pour mettre en place de nouvelles initiatives d'intégration tarifaire, en vue de l'établissement d'une structure harmonisée à plus long terme.

Comme l'indiquent le document Réalisation et nos objectifs stratégiques organisationnels (objectif 10), Metrolinx organisera un forum intragouvernemental de hauts dirigeants, dans le but de discuter et d'aborder les enjeux importants pour la région, ce qui comprend l'harmonisation des tarifs.

### **ANNEXE - CARTE DES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA TARIFICATION DES SERVICES FERROVIAIRES GO**

1. Tarif de 3 \$ pour un adulte avec carte PRESTO entre toutes les gares GO de la ville de Toronto
2. Ajustements effectués dans les gares situées tout juste à l'extérieur des limites de la ville de Toronto
3. Tarif réduit à 3 \$ pour un adulte avec carte PRESTO entre les gares ou stations GO sur une distance de moins de 10 km environ (p. ex. Ajax à Pickering)

La modification des tarifs s'appliquera également au réseau d'autobus de GO, selon un format semblable (non illustré)

